

PLANIFICATION ET SYSTÈME DE SÉLECTION SWISS AQUATICS DIVING

OBJECTIFS

Swiss Aquatics Diving (SAD) s'efforce d'obtenir de bons résultats lors d'événements internationaux de haut niveau comme aux CE, CEJ, CM, CMJ et JO. Les performances obtenues à l'occasion d'autres compétitions telles que le World Aquatics Diving World Cup (DWC), l'Universiade pour l'élite et d'autres meetings, surtout pour les juniors, sont tout aussi importantes.

SAD soutient les athlètes qui disposent de pré-requis pour atteindre de bonnes performances. En même temps, SAD est intéressé à soutenir le plus grand nombre possible d'athlètes ayant un potentiel afin de garantir une base continue et une grande constance de bonnes performances à long terme.

Les objectifs sont fixés comme suit : des places en finale pour les compétitions continentales (Top 12) et des places de demi-finales (Top 18) pour les compétitions de niveau mondial. Les points ou classements définis doivent être obtenus au moins lors d'une compétition internationale à l'étranger.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Des critères de sélections sont définis chaque année pour les grands événements (CE, CM, JO, CEJ, CMJ). Les autres critères pour une sélection sont :

- Réaliser les performances exigées / critères
- Réaliser le plan d'entraînement des cadres (RTP) / plan d'entraînement individuelle (ITP)
- Respecter les lignes directrices émises par SAD
- Respecter la charte d'éthique de Swiss Olympic
- Le niveau de difficulté du programme doit correspondre à l'événement
- Le niveau de la compétition de sélection doit correspondre aux exigences (nombre et niveau des fédérations participantes)
- Les critères de sélection des plongeurs Elite devraient être réussis lors des DWC
- Forme stable durant l'année
- Pas de retards de paiement envers SAD

Si les critères de sélections ont été réussis par plus de deux (2) athlètes, les critères supplémentaires suivants seront pris en compte :

- Comparaison directe (championnats CH)
- Comparaison du niveau des événements auxquels les critères de sélection ont été réussis
- L'expérience des athlètes
- La courbe des performances
- L'état de santé

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



COMMISSION DE SÉLECTION

La commission de sélection se compose comme suit :

- | | |
|---------------------------------------|---------------------|
| a) Directeur sportif SAD | Patrik Gisel |
| b) Directeur sportif adjoint SAD | Michael Geissbühler |
| c) Chef du sport de performance Elite | Peter Gildemeister |
| d) Chef Espoirs | Mael Mülhauser |

La commission de sélection peut également sélectionner sur proposition du chef du sport de performance (motivation, gain d'expérience) des athlètes (cadres avec perspective) ayant un potentiel particulier.

Il n'y a pas de possibilité de recours contre les décisions prises par la commission de sélection.

PLANIFICATION

La planification du chef du sport de performance prend en compte tous les membres des cadres. Les athlètes des cadres ont la possibilité d'avancer des priorités et des disponibilités lors de l'attribution des compétitions de sélection.

Lors de l'attribution des compétitions de sélection, seules les restrictions scolaires ou professionnelles compréhensibles et prouvées sont prises en compte. Les vacances ne sont pas des restrictions prises en compte. Les compétitions fixées par SAD sont prioritaires. De plus, les athlètes des cadres peuvent également participer à des compétitions auxquelles leur club les inscrits.

Le/La chef/fe du sport de performance, veille pour la sélection aux événements internationaux à ce que chacun ait les mêmes chances. Les athlètes les mieux qualifiés sont sélectionnés en priorité pour des événements qui sont de la plus grande importance pour SAD.

Une fois le calendrier international fixé, mais au plus tard en décembre, le chef du sport de performance décide des sélections et envoie ce planning aux athlètes et aux entraîneurs. Dans les deux (2) semaines suivant la réception de cette information, tous ceux qui sont sélectionnés doivent confirmer leur participation. Si des places deviennent disponibles, d'autres athlètes peuvent être proposés et sélectionnés.

La planification comprend également les cours des cadres et les stages obligatoires.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Voir annexe „Participation financière“. Le non-règlement d'une facture entraîne l'exclusion du cadre national.

MALADIE, BLESSURES, ABSENCES

Les absences à l'entraînement pour blessures ou maladies qui durent trois (3) jours ou plus doivent être signalées immédiatement au directeur de Swiss Aquatics Diving et au chef du sport de performance par e-mail accompagné d'une copie du certificat d'absence.

Jusqu'à l'âge de 15 ans, cette annonce doit être faite par l'entraîneur du centre de promotion ou du club. Si cette absence survient lors d'une compétition, le chef de délégation (CD) est responsable de l'annonce (copie à l'entraîneur personnel et aux parents). La planification n'est ajustée que si ces annonces sont effectuées immédiatement. Dans de tels cas, la planification peut être ajustée en tenant compte de l'état de santé et du temps de récupération prévu (régénération).

FIN DE CARRIÈRE

Une retraite du sport de performance doit être annoncée par écrit aux personnes suivantes :

Directeur Swiss Aquatics Diving, Dr. Patrik Gisel

patrik.gisel@swiss-aquatics.ch

Elite: Chef de performance sport d'élite, Peter Gildemeister

peter.gildemeister@swiss-aquatics.ch

Espoir: Chef du sport d'espoir, Maël Mülhauser

mael.muelhauser@swiss-aquatics.ch
